

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

CATEGORIE DE SERVITUDES	CODE	COMMENTAIRES
<p>Mesures de classement et d'inscription prises en application des articles 1 à 5 de la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques avec l'indication de leur étendue.</p> <p>Périmètres de protection éventuellement délimités en Conseil d'État en application de l'article 1er (alinéas 2 et 3) de la loi du 31 décembre 1913, autour des monuments historiques classés ou inscrits.</p> <p>Zones de protection des monuments historiques créées en application de l'article 28 de la loi du 2 mai 1930 modifiée.</p> <p>Périmètres de protection des monuments historiques classés ou inscrits et portés sur la liste visée, tels qu'ils résultent des dispositions combinées des articles 1er et 13bis de la loi du 13 décembre 1913.</p>	<p>AC1</p>	<p>Monument inscrit - Clocher de l'Eglise</p> <p>Monument Inscrit - Donjon</p> <p>Service responsable : STAP de l'Aude</p>